

Presse

départemental



Anney, le 3 décembre 2007

Village des Alpes, un verdict : Non à l'implantation du centre de magasins d'usines

Mardi 20 novembre, le verdict a été prononcé : Le Village des Alpes n'ouvrira pas ses portes. Malgré un appel en CNEC, le dossier a été refusé. Le commerce indépendant et l'activité économique locale ne seront pas mis en péril par l'implantation d'un village de marques de 23 000 m² aux portes de la Haute-Savoie.

Intervenant en sa qualité de représentant de près de 8000 commerces, la Fédération des Groupements de Commerçants de la Haute-Savoie (fédé74) a su défendre leur intérêt par son action directe auprès du Préfet, des maires, députés et sénateurs de Haute-Savoie, de la CNEC, des Présidents des CCI de l'Ain et de la Haute-Savoie, alertant ces derniers sur les risques qu'encouraient le commerce indépendant et de proximité, l'équilibre du tissu économique local et le consommateur.

Outre l'impact direct sur la survie des commerces indépendants et de proximité qu'aurait l'ouverture de magasins d'usines ayant la même offre commerciale à des prix "communiqués" comme pouvant atteindre -50%, c'est le consommateur lui-même qui risquerait de se faire duper par des prix d'appel souvent mensongers et ce, sous le couvert d'un concept de magasins ambigu.

Un tel projet signait la porte ouverte à tous les abus : drainant les clients de l'Ain, de la Haute-Savoie et de la Suisse par des pratiques commerciales "offensives d'envergures" et souvent illicites, ne laissant aucune chance au commerce de proximité de pouvoir rivaliser contre cette concurrence déloyale.

L'action de la fédé 74 a porté ses fruits. Elle a été entendue et son avis pris en considération dans l'étude de ce dossier. C'est une belle victoire pour le commerce indépendant, la survie des centres-villes, le maintien de la proximité et le droit à la diversité.

www.fede74.com